

Règlements de compte politiques à Nice : Estrosi, sa femme et Delmotte sortis de garde à vue

écrit par Françoise Raymond | 2 juillet 2025



Christian Estrosi et son épouse Laura Tenoudji étaient convoqués pour s'expliquer sur l'organisation de deux événements à Nice en 2023. | GARETH CATTERMOLLE / GETTY IMAGES VIA AFP



Christian Estrosi et son épouse Laura Tenoudji étaient convoqués pour s'expliquer sur l'organisation de deux événements à Nice en 2023. | GARETH CATTERMOLLE / GETTY IMAGES VIA AFP

Convoqués pour s'expliquer sur l'organisation de deux événements à Nice en 2023, le maire de Nice, son épouse et la patronne de France Télévisions Delphine Ernotte ont été placés en garde à vue lundi 30 juin. Ils sont ressortis libres dans la soirée.

Les avocats des mis en cause ont désormais un délai de deux mois « **pour présenter des observations** », à l'issue desquelles « **le procureur de la République (de Marseille) décidera des suites à donner** », ajoute le parquet.

Deux évènements dans le viseur

Une dizaine de personnes au total étaient convoquées ce lundi 30 juin dans le cadre d'enquêtes, initialement ouvertes à Nice puis transférées à la juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Marseille, sur l'organisation à Nice en 2023 du concours de chant Eurovision Junior, organisé et retransmis par France Télévisions. Le président de La Tribune Jean-Christophe Tortora, également directeur général de CMA Média,

faisait partie des personnes entendues.

*Également dans le viseur : le Nice Climate Summit, événement sur l'environnement, organisé en 2023 par le média économique La Tribune, avait affirmé la semaine dernière à l'AFP une autre source proche confirmant une information de [Médiapart](#) . Une première enquête avait été ouverte après un **signalement d'élus écologistes niçois concernant ce colloque.***

Le choix de Laura Tenoudji-Estrosi en question

*Chroniqueuse à Télématin sur France 2 et épouse de Christian Estrosi depuis 2016, **Laura Tenoudji-Estrosi devait animer deux tables rondes lors du Nice Climate Summit, subventionné par la ville et la métropole** et co-organisé par La Tribune. Face à la polémique, elle y avait renoncé, la ville et la métropole assurant dans un communiqué qu'elle devait intervenir au colloque « **à titre bénévole** » et collaborait avec le média économique.*

*Tous les trois sont ressortis libres dans la soirée. « **À l'issue des réponses que Christian Estrosi a apportées, il a été décidé de lever la mesure sans lui notifier la moindre poursuite** », a déclaré son avocat, M^e Mathias Chichportich.*

« S'il respecte le travail légitime des enquêteurs, mon client dénonce l'instrumentalisation politique de la justice à laquelle se livrent ses opposants. Il rappelle qu'une plainte en dénonciation calomnieuse a été déposée à leur rencontre », a-t-il souligné.

« Une mise en cause choquante », selon l'avocate de Laura Tenoudji

« Cette mise en cause par des élus de l'opposition, à la veille d'une nouvelle échéance électorale, est particulièrement choquante », a insisté Me Marie-Alix Canu-Bernard, avocate de Laura Tenoudji.

Christian Estrosi, qui fête ses 70 ans ce mardi, a déjà

annoncé qu'il serait candidat à sa réélection en 2026. « **S'en prendre à la femme de M. Estrosi, du seul fait qu'elle est son épouse, en dit long sur leur conception de la place et de l'indépendance des femmes qui travaillent !** », a ajouté l'avocate.

La patronne de France Télévisions est également « **ressortie libre et sans charges retenues contre elle** », a indiqué son entourage à l'AFP.